



Chronique _____ l'avertisseur

Attention aux mégots de cigarette

Savais-tu que?

Un mégot de cigarette peut se consumer durant plus de 3 h et une flamme est susceptible d'apparaître pendant tout ce temps.

Débarrassez-vous des mégots de cigarette avec précaution

- Éteignez les mégots dans un cendrier conçu à cet effet, à savoir un contenant non combustible rempli de sable, d'eau, etc.
- Placez le cendrier loin de tout objet ou surface inflammable et avant de le vider, assurez-vous que tous les mégots sont bien éteints en y versant de l'eau.
- Ne jetez jamais les cigarettes ou les allumettes directement à la poubelle.
- Attention aux retombées de cendres sur une matière combustible.
- Ne fumez pas au lit ou sur un divan!

Ne jetez jamais vos mégots de cigarette en bordure de route ou dans la végétation et ne faites pas de feux à ciel ouvert sans demander un permis.

Alexandre Bilodeau, T.P.I., CFEI
Directeur adjoint et chef de division prévention

VILLE DE
LA TUQUE

